



**Délibération n° 2022 02 21 n°05 : ASSOCIATION
- subvention exceptionnelle à la MJC de
Vaugneray dans le cadre d'un festival des écoles.**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 12/02/2022
En exercice : 33	
Présents : 22	Affichage de la convocation : 15/02/2022
Pouvoirs : 10	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 22/02/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Carine BERNY, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.	
Absents ayant remis pouvoir :	
M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à M BADOIL Roland Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Danielle CHARVOLIN donne pouvoir à M Henri COQUARD Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M Christian NEUVILLE Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUE donne pouvoir à M Daniel MALOSSE M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Rémi GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel JULLIEN	
Absents ou excusés :	
Mme Fatima FERNI absente excusée.	

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Du 21 au 25 mars 2022, le Théâtre le Griffon innove cette saison, en proposant une semaine de programmation jeune public, spécialement destinée aux structures scolaires de Vaugneray.

Outre la présentation des spectacles retenus en collaboration avec les équipes enseignantes, la MJC souhaite mettre en place plusieurs actions permettant aux enfants de découvrir plusieurs facettes de l'univers du théâtre. Le plan de financement de l'action serait le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Prestations artistiques	7 815 €	Entrées/ billetterie élèves	5 100 €
Prestations technicien	1 560 €	Mairie de Vaugneray	3 300 €
Location matériel technique	200 €	MSA Rhône	2 000 €
Transports Saint-Laurent de Vaux	235 €		
Accueil (repas, catering)	430 €		
Administratif / communication	160 €		
TOTAL	10 400 €	TOTAL	10 400 €

Il est proposé d'accorder une subvention de 3 300 € pour soutenir la MJC dans l'organisation de 1^{er} festival à destination l'ensemble des élèves de la commune.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la demande de l'association

